

Qualité de l'eau potable



De nombreux contrôles permettent de vérifier en permanence la qualité de l'eau distribuée par le SIVOM SAG^e. Nos équipes et nos exploitants assurent une surveillance permanente de la qualité de l'eau tout au long de son parcours, à l'usine sur les réseaux et aux châteaux d'eau.

Parallèlement, l'état opère un contrôle sur l'eau qui vous est distribuée dont les résultats d'analyse sont affichés à votre Mairie et [disponible sur leur site](#).

Les 7 points de contrôle

- * **Le chlore ou bioxyde de chlore** sont des désinfectants utilisés afin d'éliminer de façon efficace bactéries, microbes, virus et autres micro-organismes dans les réseaux de distribution.
- * **La dureté**, c'est l'indicateur de la minéralisation de l'eau et en particulier de la concentration en calcium et en magnésium. Selon la valeur de cette dureté, l'eau sera douce (de 7°F à 15°F), dure (de 15°F à 42°F) et très dure (supérieur à 42°F). Plus elle est douce plus elle est corrosive pour les canalisations. Plus elle est dure plus elle laisse de dépôt calcaire sur les équipements ménagers. La valeur moyenne relevée sur le territoire du syndicat est comprise entre 8 et 15°F (degrés Français).
- * **La turbidité** est la teneur de l'eau en matières en suspension qui la trouble. Les valeurs de turbidité de l'eau produite sur le territoire sont très faibles.
- * **Les nitrates** : l'eau produite par le SIVOM respecte très confortablement la limite de qualité. Valeur du syndicat 2 mg/l, valeur limite de qualité 50 mg/l.
- * **Les pesticides** : la norme sur l'eau potable pour les pesticides est très rigoureuse, elle est fixée à 0,1 µg/l.
- * **Le PH** est la mesure de l'acidité ou de la basicité de l'eau. Il se mesure sur une échelle de 0 (acide) à 14 (basique). Les valeurs autour de 7 représentent une eau neutre. Sur le syndicat la valeur moyenne mesurée et comprise entre 6,5 et 9.
- * **Le contrôle bactériologique** permet de vérifier l'absence de germes pathogènes qui pourraient représenter un risque pour l'homme.

Pourquoi et comment l'eau est contrôlée ?



L'eau fait partie des produits alimentaires les plus contrôlés. Pour livrer au consommateur une eau potable, nous devons respecter des normes de qualité particulièrement rigoureuses fixées par le ministère de la Santé.

Par rapport à la santé publique, l'eau ne doit pas contenir de bactéries ou de virus susceptibles de provoquer des maladies, ni présenter de concentration trop importante de fluor et de nitrates, ou de substances toxiques, comme le plomb et le chrome, supérieure aux normes établies. Enfin, l'eau doit être agréable à boire, claire, inodore et équilibrée en sels minéraux.

Le contrôle de la qualité de l'eau depuis le captage dans le milieu naturel jusqu'à votre robinet porte sur 60 paramètres qui permettent :

- * de connaître la composition physico-chimique de l'eau (pH, dureté, résiduel de désinfectant, minéralisation...),
- * d'analyser ses caractéristiques sensorielles (couleur, saveur...),
- * de rechercher d'éventuelles substances toxiques (métaux lourds, pesticides...),
- * de vérifier sa conformité bactériologique.

Pourquoi ajoute-on un désinfectant dans l'eau ?



L'ajout de désinfectant dans l'eau en sortie d'usine (chlore ou bioxyde de chlore) permet de maintenir la qualité bactériologique de l'eau jusqu'à votre robinet.

En effet, ces désinfectants agissent comme des conservateurs alimentaires et limitent le développement des bactéries dans le réseau de distribution.

C'est pourquoi nous contrôlons que le résiduel de désinfectant dans l'eau respecte la valeur minimale nécessaire à l'élimination des bactéries.

Quelques éléments souvent demandés ...

La dureté d'une eau ou titre hydrotimétrique : L'eau distribuée par le SIVOM SAG^e est dite douce car la dureté est comprise entre 8°f et 15°f. Souvent utile pour le réglage d'appareils ménagers tels que la machine à laver, lave-vaisselle...

La pression du réseau (en bar) : La pression mesurée au compteur varie entre 3 et 5.2 bars (en moyenne 3,4 bars). Elle est souvent réclamée pour la mise en place de système d'arrosage intégré.

Le pH : mesure l'acidité ou la basicité (alcalinité) de l'eau. L'échelle du pH s'étend de 0 à 14 et la marge acceptable se situe entre 6.5 et 9. Un pH inférieur à 6.5(acide) provoque la corrosion du métal

et supérieur à 9(alcaline) réduit l'efficacité du chlore comme désinfectant. Le pH de l'eau distribuée par le SIVOM SAG^e respecte les références de qualité du code de la Santé publique donc le pH est entre 6,5 et 9.

L'eau colorée : La présence d'eau colorée au robinet est un phénomène exceptionnel. Il peut s'observer ponctuellement et à des fréquences irrégulières sur le réseau d'eau potable. Consultez notre [document en ligne](#) pour connaître les 3 principales causes et à quel moment nous interpeller.